



Avis d'audience publique

Le 1^{er} décembre 2014

Réf. 2015-H-02

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique en deux parties pour étudier la demande de Bruce Power Inc. visant le renouvellement pour une période de cinq ans de son permis d'exploitation d'un réacteur de puissance (PERP) délivré pour ses centrales nucléaires Bruce-A et B situées à Kincardine, en Ontario.

Le permis actuel autorise Bruce Power à exploiter les centrales Bruce-A et B, qui se composent de huit réacteurs nucléaires et de leur équipement connexe, lesquels servent à produire de l'électricité.

Partie 1 de l'audience : 5 février 2015

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour qui sera publié avant la date d'audience

Partie 2 de l'audience : 14, 15 et 16 avril 2015

Lieu : Légion royale canadienne, 219, rue Lambton, Kincardine (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et sera ensuite disponible sur le site pendant 90 jours.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à soumettre leurs commentaires sur la demande de Bruce Power lors de la Partie 2 de l'audience publique.

Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 16 mars 2015, en ligne à suretenucleaire.gc.ca/fra/the-commission/intervention ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédures de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé indiquant si le demandeur désire intervenir au moyen d'un mémoire seulement ou d'un mémoire et d'une présentation orale
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une autre

page si vous voulez assurer leur confidentialité. Veuillez en outre noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire de Bruce Power et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de la Partie 1 de l'audience publique seront disponibles après le 5 janvier 2015. Ces documents ne peuvent être téléchargés. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement à partir du site Web. L'ordre du jour, les transcriptions d'audience et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsn-ccsn.gc.ca